

Date : 09/05/2022

## **INFORMATION DU CONSOMMATEUR**

### **RAPPEL DE PRODUIT**

Suite à un résultat d'analyse non-conforme et par principe de précaution, la Société Furic Solutions procède au rappel du produit suivant :

- **Produit : Filet de sardine S/ATM 200g**
- **Numéros de lots : 0622118 et 0622119**
- **Date d'emballage : 28/04/2022 et 29/04/2022**
- **DLC : 03/05/2022 et 04/05/2022**
- **Agrément : FR.29.158.001.CE**

Motif : Taux d'histamine non conforme

Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

Elle n'est pas détruite par la cuisson.

Il est donc demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente pour destruction.

Les personnes qui auraient consommé le produit mentionné ci-dessus et qui présenteraient des symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

La société Furic Solutions se tient la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions du lundi au vendredi de 7h30 à 17h au numéro de téléphone suivant : +33 6.30.49.52.20

A afficher jusqu'au 24/05/2022 inclus.